

<http://ikas.eus/spip.php?article4049>



Euskarazko gaitasunak kolegio elebidunetan

- Baliabide pedagogikoak - Testu ofizialak - Programak -



Linean argitaratua data honetan: 2022(e)ko apirilaren 12a

Copyright © IKAS Euskal Pedagogia zerbitzua - Eskubide guziak

erreserbatuak

"L'enseignement des langues vivantes est organisé en deux paliers successifs pour l'ensemble du collège. Chaque palier rend compte des compétences à acquérir pour atteindre un niveau défini dans le Cadre européen commun de référence pour les langues .

Palier 1

Le niveau à atteindre à l'issue du palier 1 est fixé à A2.

Ce palier s'adresse aux élèves qui poursuivent au collège une langue commencée à l'école élémentaire (censés avoir acquis le niveau A1). Il s'adresse également aux élèves qui débutent une deuxième langue vivante au collège. Pour faciliter la progression et, le cas échéant, la liaison avec l'école élémentaire, les annexes par langue de ce programme font apparaître les compétences propres au niveau A1.



1. urratsa

Palier 2

Le palier 2 fixe les niveaux attendus en fin de collège et décrit les compétences à acquérir pour y parvenir.

Les niveaux visés en fin de collège sont :

- ▶ B1 pour la langue commencée à l'école élémentaire,
- ▶ A2 pour la langue commencée au collège."



2. urratsa